Les associations cantonales de l'USC. Partie 8, Société Cantonale des Chanteurs Fribourgeois (Sängerbund des Kantons Freiburg)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **9 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Partie française

Les Associations cantonales de l'USC (8)

Société Cantonale des Chanteurs Fribourgeois (Sängerbund des Kantons Freiburg)

1. Son passé*)

C'est à Estavayer-le-Lac, le 7 octobre 1849, que naquit la Société Cantonale fribourgeoise de chant. Secoué et divisé par la crise douloureuse de la guerre du Sonderbund, le peuple fribourgeois se devait de retrouver son unité dans un idéal placé au-dessus de la mêlée. Le chant lui en est un moyen privilégié. L'enseignement du chant scolaire dont le Père Girard attendait qu'il soit obligatoire dès 1816 fut introduit dans le programme de l'Ecole moyenne en 1839 seulement. Mais c'est sous l'influence grandissante de Jacques Vogt, organiste à la Cathédrale de St-Nicolas, maître de chant dans les écoles de la ville de Fribourg, le vrai père de nos chorales fribourgeoises, que les représentants des sociétés de chant de Fribourg, Chiètres et Estavayer-le-Lac décident en 1849 de s'unir pour chanter ensemble «Dieu, la patrie et l'amitié».
Sitôt fondée, cette organisation faîtière apparut comme le stimulant idéal pour unir les efforts des chanteurs, rechercher les moyens de maintenir et améliorer la qualité des prestations, élargir le répertoire et propager le goût du chant. La deuxième réunion eut lieu à Morat le 22 septembre 1850 et vit accourir trois nouvelles sociétés: les chœurs d'hommes de Morat, Lurtigen et Fräschels. Au cours de cette journée, on chanta séparément et ensemble, puis on adopta les statuts.
Lors de la fête du 18 mai 1851, la «Liedertafel» de Berne se rendit à Fribourg précédée de deux ours et défila dans d'élégantes voitures attelées et pavoisées aux couleurs de la ville fédérale. Cette société devait par la suite revenir plusieurs fois cimenter son amitié avec les sociétés fribourgeoises. La quatrième réunion se fit à Bulle le 29 août 1852. Les chanteurs de Morat quittèrent leur chef-lieu la veille déjà en chars à bancs ornés de sapelots et de fleurs. C'est de cette époque que date la première subvention de l'Etat de Fribourg qui octroya la somme de Fr. 100.— à la nouvelle Société cantonale. En 1853, Estavayer-le-Lac reçoit pour la deuxième fois une douzaine de sociétés. Et l'année suivante, c'est à Romont que se déroula la sixième fête. Le 8 juin 1856, Fribourg fit coïncider la 7ème réunion avec le Tir cantonal.
Puis vinrent les années difficiles où l'enthousiasme du départ va se tiédir quelque peu. Les difficultés matérielles et l'agitation politique firent péricliter, voire mourir certaines sociétés. De ces décades de grisaille seules émergent les tentatives de renaissance que sont la fête de Fribourg de 1871 et, dix ans plus tard, la rencontre de 500 chanteurs lors du Tir Fédéral de Fribourg. (Pour la première fois à la fête de 1871, un jury avait fait un rapport détaillé sur l'exécution de chaque société.)
Faut-il croire que le pays ne chante plus? Loin de là! Au sein des paroisses, curés et instituteurs fondent des Céciliennes appelées à rehausser le niveau des cérémonies religieuses tandis que la léthargie de la Cantonale favorise l'éclosion de groupements régionaux, tels le «Sängerbund» du district du Lac et «l'Association des chanteurs gruériens». Il faut attendre le début de ce siècle et le dévouement d'un Victor Chal-

*) Tiré presque entièrement de «Un siècle de chant fribourgeois, 1850—1950» par Louis Ruffieux.

lamel, d'un Edouard Glasson, d'un Joseph Kaelin, pour voir renaître une société cantonale qui recevra, à la fête de Romont en 1907, sa première bannière. Trois ans plus tard, à Bulle, s'ouvrira l'épopée Bovet et jusqu'en 1951, le barde du pays va «jeter aux quatre vents du ciel l'exubérance de son grand cœur».
C'est à Romont, le 1er juin 1890, qu'avait eu lieu la dernière fête cantonale fribourgeoise du siècle dernier et c'est Fribourg qui eut le privilège d'organiser la première du 20ème siècle, le 27 mai 1906. Puis les fêtes se succèdent régulièrement:

Romont	1907	(bénédiction de la bannière cantonale)
Bulle	1910	
Morat	1913	
Estavayer-le-Lac	1920	
Fribourg	1924	
Châtel-St-Denis	1929	
Bulle	1933	(1ère réunion de tous les chanteurs du canton: ceux de la Cantonale, des Céciliennes, du Sängerbund)
Romont	1937	(bénédiction de la 2ème bannière cantonale)
Morat	1946	
Estavayer-le-Lac	1950	
Fribourg	1955	(avec les Céciliennes et le Sängerbund)
Châtel-St-Denis	1959	
Bulle	1963	
Morat	1968	
Estavayer-le-Lac	1972	
Fribourg	1976	
Châtel-St-Denis	1980	(bénédiction de la 3ème bannière cantonale)
Romont	1984	

Comité central actuel:

Président	Louis Joye
Vice-présidente	Denise Pauchard
Secrétaires	Françoise Oberson
	Dominique Bise
Caissier	Armand Descuves
Membres	Madeleine Schwaller
	Yves Chatton
	Fritz Goetschi
	Linus Clément
	Louis Piccand
	Pierre Chassot

Commission de musique:

Président:	Pierre Devaud
Membres:	Dominique Bise
	Michel Corpataux
	Charles Descloux
	André Ducret
	Charly Torche
	Francis Volery

Présidents de la Cantonale, de la fondation à nos jours

Jean-Melchior Elsener	1849–1853
Auguste Dietrich	1853–1856
Xavier Egger	1856–1871
Jean Chaney	1871– ?
Xavier Cuony	1881– ?
Victor Challamel	1903–1909
Charles Meyer	1909–1912
Martin Strüby	1913–1920
Joseph Kaelin	1920–1924
Edouard Glasson	1924–1938
Xavier Neuhaus	1938–1953
Louis Ruffieux	1953–1961
Henri Mauron	1961–1976
Louis Joye	1976

Effectif: 1400 membres répartis dans 34 sociétés

2. Activité de nos sociétés

Tous les quatre ans, nos chorales ont à cœur de participer à nos fêtes cantonales de chant. Ces rencontres sont nécessaires et sont le témoignage de tout un peuple qui croit aux pouvoirs bénéfiques du chant. Il ne s'agit pas seulement de perpétuer une tradition plus que séculaire, mais de prouver que le chant choral populaire est un langage privilégié pour traduire nos sentiments sous des formes diverses et renouvelées. En effet, nos chorales ne chantent pas en 1986 comme elles chantaient il y a dix ans seulement. Cela ne va pas sans provoquer parfois, chez quelques chanteurs, des réactions d'intolérance pour une nouvelle forme de musique. Il est vrai aussi qu'il serait absurde et même dangereux d'utiliser des formes d'expression qui ne sont pas dans notre tempérament et dans lesquelles nous ne sommes pas à l'aise. Dans ce domaine, nous devons faire confiance à nos directeurs qui vouent un soin tout particulier au renouvellement du répertoire.

Depuis plusieurs années, nos sociétés mettent sur pied de nombreux concerts de chants. Elles se groupent parfois pour interpréter une œuvre importante et bénéficier de la collaboration d'un orchestre. Qui oserait prétendre que l'art choral est en régression aujourd'hui et que ce mode d'expression n'a plus la faveur du public? Le fait de pouvoir compter plus de 200 chorales d'adultes et plus de 50 chorales d'enfants dans notre canton, n'est-il pas la preuve du contraire?

D'autre part, pour que l'art choral progresse, nous devons bénéficier des talents de directeurs capables et enthousiastes, car le dynamisme d'un président et d'un comité ne suffit pas. Il faut que le chef travaille efficacement, qu'il soit aussi animé d'un enthousiasme communicatif, source de joie de chanter et de cette amitié indispensables à tout bon travail choral. C'est dans ce but que notre Cantonale organise depuis deux ans des cours de perfectionnement pour directeurs et sous-directeurs.

3. Chorales d'enfants et jeunes dans le canton de Fribourg

(par Denise Pauchard)

Au fil des années, les chorales d'enfants et de jeunes ont fleuri généreusement dans le canton de Fribourg. Plusieurs d'entre elles portant nom et costumes ont déjà un passé riche d'expériences, tandis que d'autres se constituent pour l'année scolaire ou à l'occasion d'une fête religieuse ou profane. Qu'elles soient expérimentées ou fraîches écloses, toutes tendent vers le même idéal: se retrouver pour la joie de chanter et transmettre aux auditeurs un peu de poésie et de bonheur.
La Société cantonale des Chanteurs fribourgeois se réjouit du développement du nombre des chorales d'enfants, pépinières où sont formés les chanteurs qui, nous l'espérons, animeront demain les sociétés d'adultes. A deux reprises, la société faîtière a organisé des rencontres cantonales qui ont réuni, à chaque fois, près de 1000 chanteurs. En 1985, pour fêter l'année de la jeunesse et de la musique, 16 chorales se sont rassemblées à Fribourg pour chanter des œuvres de compositeurs fribourgeois, dont plusieurs de l'Abbé Bovet. En 1986, a eu lieu à Estavayer-le-Lac, la 1ère Fête cantonale des chorales d'enfants et de jeunes. Pour cette occasion, Francis Volery et Bernard Ducarroz ont créé un jeu musical intitulé: «Orphée, mon ami».
Par ces fêtes et ces rencontres, la Société cantonale espère encourager les chorales à toujours mieux chanter et, de plus, favoriser la création d'œuvres nouvelles. Mais peut-on parler du développement réjouissant des chorales de jeunes sans relever le travail inlassable des directeurs? C'est pourquoi nous leur exprimons notre profonde gratitude et formulons nos vœux les plus chaleureux pour l'avenir des chorales.

4. Compositeurs fribourgeois

Voici par ordre alphabétique une liste non exhaustive de musiciens fribourgeois créateurs d'œuvres essentiellement vocales.

- Georges AEBY (1902–1953): connu surtout comme directeur de La Landwehr (1953–1972), a créé de nombreux chœurs d'excellente facture dont le célèbre «Chant de guerre».
- Henri BÄRISWYL (* 1945), ancien directeur de la Société de chant de la Ville de Fribourg, a écrit quelques œuvres chorales d'un réel intérêt.
- Carlo BOLLER († 1952): créateur de plusieurs jeux scéniques et de bon nombre de chœurs de caractère populaire, a dirigé, durant une longue période, le Chœur Mixte de Bulle dans la catégorie «difficile» de nos fêtes cantonales de chant.
- Joseph BOVET (1879–1951): «Celui qui fit chanter tout son canton» (Dalcroze), fut évidemment le plus grand talent musical de son canton au tournant du siècle, le plus fécond créateur de chants populaires comme «Le vieux chalet» et de nombreux festivals. L'ensemble monumental de ses œuvres vient d'être édité dans un volumineux catalogue.
- Bernard CHENAUX (* 1915), prestigieux chef de chœur et de musique, a créé plusieurs chœurs au dynamisme et au lyrisme entraînants.
- Jules, André et Michel CORBOZ, dynastie bien connue de musiciens racés, ont fait les beaux jours de maints ensembles vocaux gruériens et de la région lausannoise. Michel Corboz a conquis une renommée mondiale par l'exécution parfaite d'œuvres de grands classiques, notamment de l'opéra «Orfeo» de Monteverdi.
- André DUCRET, chef réputé du «Chœur des XVI» a déjà composé une série de pièces de caractère populaire ou de grand style, spécialement pour des concerts en Suisse ou à l'étranger.
- Aloys FORNEROD (1890–1965): dirigea le Conservatoire de musique de 1954 à sa mort et composa de nombreuses œuvres dont la messe «Ancilla Domini».
- Pierre HUWILER, jeune compositeur de talent, opère surtout en terre broyarde et neuchâteloise.

— Roger KARTH, successeur d'André Corboz, enseigne à l'Ecole normale, pépinière de musiciens et chefs de chœurs.
— Pierre KAELIN (1913), successeur du Chanoine Bovet, très connu et apprécié en matière d'art choral. Ses créations vocales sont très répandues dans les milieux intéressés et sont fréquemment retransmises sur les ondes de la R.S.R.
— Emile LATTION (1899—1986): a joué presque sa vie durant un rôle de premier plan dans la Cantonale fribourgeoise ainsi que dans les Semaines grégoriennes de la Suisse romande.
— Jules MARMIER (1874—1975), organiste renommé d'Estavayer-le-Lac, chantre de la Broye et du Grand Lac.
— Gaston MONNARD (1917—1974), a créé des œuvres de caractère religieux dont le célèbre chœur pour défunts: «Sur le seuil de sa maison».
— Oscar MORET (* 1912), directeur de La Landwehr de 1953 à 1972. Il mit en circulation bon nombre de compositions chorales d'un style personnel très châtie. Créateur du premier opéra en patois et qui fut une réussite.
— Norbert MORET (* 1921) a connu ces dernières années un grand succès au plan national par ses compositions, entre autres celle de «Germes en éveil» (1973) pour chœur et orchestre.
— Paul MOSSU (* 1897) vieil habitué des concours cantonaux de chant. A composé un certain nombre de chœurs religieux et de compositions de solfège vocal.
— René OBERSON (* 1945), organiste de grande réputation, compositeur d'œuvres de caractère moderne com «L'exilé» pour chœur mixte et orchestre.
— François PANTILLON, domicilié dans le Vully, directeur d'orchestre, compositeur et expert dans de nombreuses fêtes cantonales.
— Jean PICCAND (* 1904), organiste de la Cathédrale de St-Nicolas, succéda à Aloys Fornerod à la direction du Conservatoire. Compositions chorales de valeur.
— Louis RUFFIEUX (1888—1961): Les Chœurs Mixtes de St-Jean et de St-Pierre à Fribourg ont exécuté souvent des œuvres de leur directeur qui fut président de la Société cantonale des Chanteurs fribourgeois de 1953 à 1961.
— Albert SOTTAS (* 1915), succéda à Jean Piccand dans le chef-lieu glânois, compositeur («Messe en l'honneur de N.-N. de Roule») et interprête.
— Jacques VOGT (1810—1869), premier organiste du célèbre instrument d'Aloys Mooser. Fonda la Société de Chant de la Ville de Fribourg pour laquelle il écrivit plusieurs chœurs, entre autres le célèbre «Armons-nous».
— Edouard VOGT, son fils (1847—1911), lui succéda à l'orgue et au pupitre de la société fondée par son père. Composa notamment la cantate pour orgue: «L'orage».
— Francis VOLERY, conduit les destinées du Chant de Ville d'Estavayer-le-Lac. Sa dernière et importante création: «Orphée, mon ami» vient d'être donnée avec un très grand succès, en mai dernier, à la première Fête cantonale des chorales d'enfants.

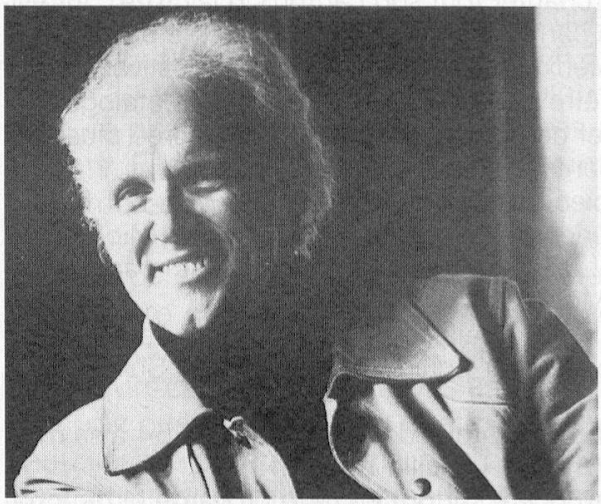

Michel Corboz

Norbert Moret

Dans la partie alémanique du canton, de nombreux musiciens sont parvenus récemment à la notoriété et au succès. Signalons entre autres:

- Gregor Camenzind
- Toni Raemy
- Hubert Reidy
- Hans-Jakob Rüfenacht
- Erich et Marius Schneuwly.

Leurs œuvres sont avant tout des compositions créées pour diverses circonstances, comme pour l'année du dialecte, l'année de la jeunesse, les 500 ans de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, concerts et concours.

5. Les objectifs du chanteur d'aujourd'hui et de demain

(par André Ducret)

«Pourquoi (ou plutôt pour quoi) chantes-tu?»
Les réponses d'un grand nombre de chanteurs donnerait une sorte de moyenne statistique. Refléteraient-elles pour autant leurs motivations profondes?
Bien sûr, «l'occasion fait le larron», la chorale paroissiale fait le chanteur. Pour la plupart des gens, l'aventure commence un peu par hasard, grâce à des amis, autour d'un «pourquoi pas». Puis viendront les liens tissés à la faveur de l'après-répétition, le verre de l'amitié, les cartes et, plus occasionnellement, les sorties. Mais au-delà de ces aspects, dans le fond assez indépendant du chant proprement dit, qu'est-ce qui peut bien faire chanter les gens? (dans le sens propre du terme . . .!)
Quand on chante, ce ne sont pas seulement les cordes vocales qui vibrent. Par la respiration et bien au-delà de la respiration, on met en œuvre tout son corps; l'attention, la mémoire, la compréhension du langage réveille toutes sortes de facultés intellectuelles; enfin, et c'est peut-être le plus important, le chant fait vibrer les zones affectives jusque dans les couches les plus profondes. Même inconsciemment, le chanteur fait circuler en lui l'énergie vitale. Ce flux énergétique, loin d'entamer ses réserves, les recharge en renouvelant son goût de vivre, son capital d'espérance. On chante pour vivre plus pleinement, pour être plus heureux. L'accès à la beauté des grandes œuvres crée une émotion profonde et difficile à décrire. Mais ce n'est, à mon sens, pas le point fondamental. L'art est fait pour l'homme et non l'homme pour l'art.
Qu'en est-il de la dimension sociale du chant choral? Sociale non dans le sens «jeu de cartes» mais dans le sens de chant collectif. Ce flux vital activé en groupe, cette recherche du beau menée ensemble crée entre les individus une communion qui enfonce les barrières des divergences, les maladresses de communication. Ce sentiment de vivre pleinement, d'être soi-même parfaitement, comme en dehors du temps, est amplifié lorsqu'il est vécu en communauté, en harmonie avec les autres. Chanter pour les autres, pour un public, constitue un excellent stimulant pour le travail mais n'est pas en soi le but premier. D'ailleurs on ne «donne» au public que lorsqu'on a d'abord senti les choses en soi. Ceci dit, il reste vrai qu'un chœur sans public s'étiole à moyenne échéance.
Il y a un demi siècle on se serait déjà parfaitement retrouvé dans ces propos? C'est vrai. Peut-être n'était-il pas inutile de les rappeler aujourd'hui. Il n'y a pas si longtemps, on se lamentait sur la disparition prochaine des sociétés traditionnelles et l'invasion massive des medias n'y était pas pour rien. Aujourd'hui, on assiste à une floraison de chœurs d'enfants; d'innombrables jeunes sont à la recherche d'un mode de vie plus équilibrant, d'un moyen d'expression qui les épanouisse davantage. Peut-être assistera-t-on demain à un regain d'intérêt pour le chant choral en tant qu'art de vivre, même s'il est hasardeux d'en prédire les formes et les chemins. Car où il y a l'homme, il y a l'espérance et où il y a l'espérance naît la vie.

6. La place du chant dans notre canton, aujourd'hui

(Pierre Kaelin)

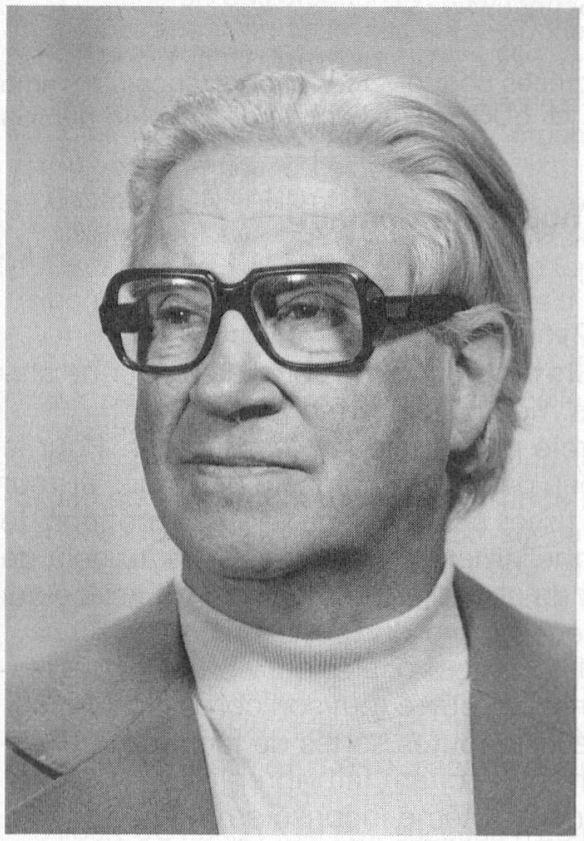

Cette place est importante. On le doit d'abord à nos musiciens, l'abbé Bovet en premier lieu mais aussi, on aurait tendance à l'oublier, à nos autorités cantonales, communales et paroissiales. En fait, que de chanteurs ou d'ex-chanteurs parmi nos députés à tous les niveaux. A partir de ce précieux héritage et de cette importante caution, les diverses associations chorales ont pu se maintenir et se développer: les Céciliennes, la Société cantonale des chanteurs fribourgeois, la Fédération des costumes et coutumes, le Sängerbund, etc. Il faut y ajouter les chœurs non fédérés, en général nés à partir de 1950, nombreux et très valables.

Sans nous vanter (entendez: en se vantant un peu!) notre canton représente peut-être un record mondial toutes données confondues: densité chorale, qualité, rayonnement, etc. Si l'on peut parler de réussite, elle est due en premier lieu aux Ecoles normales qui forment non seulement des instituteurs, mais aussi des chefs de chœur. Pour ce qui concerne mon propre enseignement à l'Ecole normale de 1949 à 1977, je crois avoir formé près de deux cents chefs de chœur actuellement en activité: il y en a de très célèbres comme Michel Corboz, mais combien d'autres également appréciés et trop nombreux à citer.

Le recrutement. Dans les villages où il n'y a qu'une chorale la situation est en général très bonne, voire exceptionnelle. Dans les localités où il y a plusieurs chorales, on constate une désaffection, à mon sens regrettable, chez les chœurs d'église. La cause n'en est pas forcément une diminution de la pratique religieuse; mais le fait tout simple, que, ne pouvant pas faire partie de deux chorales, le choriste tient à garder son dimanche libre . . .

Le rayonnement de nos chorales par la télévision, la radio et le disque est encore élargi par les nombreux engagements de nos meilleurs ensembles à l'étranger: de Hanovre à Israël; du Canada au Japon et au Brésil.

Le répertoire: très pluraliste; on chante Palestrina et Bovet, des compositeurs romands et du chant grégorien, du jazz et du Poulenc. Une mode toute récente, les succès de la Chanson française et canadienne harmonisées pour chœurs à 4 voix.

L'avenir est plutôt réjouissant: de très nombreux et très valables jeunes compositeurs assurent la relève. Nous les anciens, on ne peut qu'en être heureux.